

## **COMMUNE D'ESCORPAIN**

### **Mairie d'ESCORPAIN**

13, Rue de la Mairie - 28270 Escorpain  
Tél. Mairie : 02.37.38.11.64  
Email : [escorpain28@wanadoo.fr](mailto:escorpain28@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.escorpain.fr](http://www.escorpain.fr)

### **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le dix-sept Septembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphan DEBACKER, Maire.

**Présents :** Monsieur Stéphan DEBACKER (Maire), MM Philippe LELARD et Pascal GUIMARD (Adjoints), Mmes Christiane LE ROUZIC, Dominique DAL, Annick DETHAN, Isabelle HENRIAUFOLON et MM, Sylvain DEBACKER, François BARRET, Roger LAMOUREUX

**Absente, excusée :** Mme Brigitte VACHERON-CROBE

Présence de Monsieur Michelet.

Le conseil municipal a nommé Madame Christiane LE ROUZIC comme secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS VERBAL**

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 Juin 2024 n'ayant fait l'objet d'aucune observation a été approuvé à l'unanimité.

### **ADHÉSION À LA CONVENTION RELATIVE AU DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES DANS LA FONCTION PUBLIQUE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION 28**

Le Maire informe le Conseil Municipal :

Le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, impose de mettre en place à toute autorité territoriale, qu'elle soit ou non affiliée au CDG28, un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes au sein de sa collectivité.

Le Centre de gestion propose aux collectivités d'adhérer à leur convention du dispositif de signalement.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas adhérer à la convention proposée par le Centre de Gestion 28 et informe de la gestion du dispositif au sein de la collectivité et après avis du conseil municipal, Mme Dominique DAL et M. Stéphan DEBACKER seront nommés référent et référent adjoint.

## **ZONE DE REVITALISATION RURALE**

Monsieur le Maire informe que le conseil municipal doit délibérer sur le maintien de la commune en Zone de Revitalisation Rurale même si nous avons reçu un courrier confirmant que notre commune est maintenue en ZRR malgré la réforme adoptée à l'unanimité au Sénat et la mise en place du nouveau zonage France Ruralités Revitalisation (FRR) au 1<sup>er</sup> juillet 2024, dont l'objectif est de soutenir le développement et l'attractivité des territoires ruraux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide le maintien de la commune en Zone de Revitalisation Rurale.

## **ARRÊTÉ COMMUNAL FIXANT LA LISTE DES PEI**

L'arrêté fixant la liste des PEI sera pris à un prochain conseil municipal, après la visite du lieutenant CATTELIN, et que l'ensemble des données relatifs à cette liste soit complétée.

## **PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNALE**

Monsieur le Maire a présenté le Plan de Sauvegarde Communale à l'ensemble du Conseil Municipal.

## **RÉVISION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE**

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande de concession à perpétuité et qu'aucune commune n'accorde ce type de concession. Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas donner suite à cette demande. Le règlement ne sera donc pas modifié.

## **TRAVAUX 2024**

Cimetière : les travaux d'engazonnement sont terminés.

Assainissement de la mairie : L'entreprise sélectionnée pour les travaux est la société DH Parcs & Jardins

Crépi mairie : Les travaux débuteront en novembre.

A ce jour, nous n'avons pas besoin de faire un emprunt de trésorerie comme évoqué au dernier conseil étant donné que les travaux sont étalés dans l'année.

## **COMMISSION**

Monsieur Sylvain DEBACKER informe que le prix de l'eau va augmenter dû à l'augmentation des taxes.

## **PROJET TRAVAUX 2025**

Avant le mois de décembre, le conseil doit déposer les dossiers de demande de subvention.

Les travaux envisagés sont la fin de l'aménagement du cimetière (accès parking PMR), la rue du Clair Bois et le préau.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Pascal GUIMARD signale des problèmes d'intrusion et de discipline à l'école.

Madame Christiane LE ROUZIC demande que la propriété de Monsieur Quéré soit débroussaillée car les ronces envahissent les propriétés avoisinantes et signale le stationnement de véhicules gênant.

Monsieur François BARRET signale des haies débordantes sur la chaussée aux Authieux et demande quelle est la programmation de l'éclairage public.

La parole a été donnée à Monsieur Michelet qui signale la vitesse excessive d'un bus scolaire.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire propose de clore la séance à 23h50.**

Le Maire,

**Stéphan DEBACKER**



Le Secrétaire de séance

**Christiane LE ROUZIC**

A handwritten signature in black ink, reading "Christiane LE ROUZIC", is placed next to the name.